



HAL
open science

Licence Économie et gestion

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Économie et gestion. 2015, Université de Bordeaux.
hceres-02037610

HAL Id: hceres-02037610

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037610v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes



Rapport d'évaluation

Licence Economie - gestion

- Université de Bordeaux

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Droit, science politique, économie, gestion

Établissement déposant : Université de Bordeaux

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence *Economie - gestion* est localisée à l'Université de Bordeaux au sein de la Faculté d'Economie-Gestion et AES. Son objectif principal est de préparer les étudiants à intégrer les masters en économie et gestion. Des débouchés variés (assistant de gestion, attaché commercial, analyste financier, chargé de clientèle, chargé d'études, etc.) sont toutefois accessibles dans différents domaines (assurance, banque, commerce et vente, comptabilité et audit, ressources humaines, service public, etc.) et présentés aux étudiants en licence.

Depuis 1995, les deux premières années de licences *Economie - gestion* (du semestre 1 - S1 au semestre 4 - S4) proposent un socle commun (100 % commun) en économie et gestion. Les quatre premiers semestres sont d'abord dédiés à l'acquisition des connaissances de base en économie et gestion avec des volumes horaires importants pour chaque unité d'enseignement (40 heures). Le tronc commun comprend des unités d'enseignement disciplinaires (d'abord introductifs puis d'approfondissement, composées de cours dans les matières fondamentales d'économie et de gestion : mathématiques, microéconomie et macroéconomie, comptabilité, etc.), des unités d'enseignements complémentaires (anglais, méthodologie, statistiques, etc.) et des unités d'enseignements d'ouverture (droit, sociologie, informatique, etc.). Le socle commun permet également l'acquisition de compétences spécifiques (capacité à traiter l'information et mettre en œuvre les outils d'aide à la décision, poser une problématique), de compétences transversales instrumentales (outils bureautiques, internet etc.) et de compétences transversales relationnelles (langues vivantes, stage en deuxième année - L2). Ces deux premières années de formation permettent d'obtenir les prérequis pour la spécialisation dans les parcours de troisième année (L3). Les effectifs globaux sur les trois années sont de 1 692 étudiants en 2013-2014, soit 793 en première année (L1), 460 en L2 et 439 en L3.

Avis du comité d'experts

La licence *Economie-gestion* permet de délivrer des connaissances fondamentales, des compétences spécifiques et transversales. La spécialisation et la professionnalisation sont progressives.

La complémentarité entre l'économie et la gestion est assurée. En effet, sur les quatre premiers semestres, les unités d'enseignement (UE) sont caractérisées par une forte interdépendance entre l'économie et la gestion (exemple : UE 11 principes de la macroéconomie, management, UE 21 principes de la microéconomie, informations comptables et financières, UE 31 économie monétaire et bancaire, microéconomie, UE 34 fondements des organisations, finances publiques, comptabilité de gestion, analyse économique des problèmes sociaux, UE 41 macroéconomie et analyse financière de l'entreprise UE 43 histoire de la pensée économique, économie des contrats, démographie). Une pré-spécialisation est proposée en L3 (semestres 5 et 6), au travers de parcours qui renforcent les connaissances en économie et gestion et développent les compétences transversales et spécifiques. Ces parcours sont en partie mutualisés (pour 30 % des crédits ECTS). Il existe huit parcours au sein de la L3 : *Economie et société* ; *Stratégies et décisions économiques* ; *European economics and policy* ; *Sciences du management* ; *Comptabilité contrôle audit (CCA)* ; *Sciences commerciales* ; *Informatique de gestion* ; *Economie de la firme*. Cette dernière pré-spécialisation est un parcours du dispositif de « cordée de la réussite », développé en coopération avec un Lycée, pour permettre à des étudiants de BTS ou DUT de rejoindre un cursus général et de préparer les concours des écoles de commerce et l'intégration en master.

Les connaissances et compétences attendues à l'issue de la formation sont spécifiques à chacun des parcours proposés. Les quatre parcours en économie (*Stratégies et décisions*, *Economie et société*, *European economics and policy* et *Economie de la firme*) sont clairement décrits dans le dossier avec des objectifs d'acquisition de compétences. Seuls

deux parcours en gestion (*Sciences du management, Sciences commerciales*) sont décrits avec des objectifs d'acquisition de compétences et des débouchés possibles. Dans le dossier, il manque des éléments sur les deux autres parcours.

Bien que l'objectif affiché soit la poursuite d'études, les étudiants suivent une UE de professionnalisation qui leur permet de se projeter dans une insertion professionnelle et de s'y préparer. Les acteurs du monde professionnel local sont investis par le biais notamment du Club des Entreprises Partenaires. Composé des acteurs du tissu socio-économique local comme la Chambre de Commerce et d'Industrie, le MEDEF, Le conseil régional, l'ordre des experts comptables ; ce qui permet de proposer l'aide de ces acteurs dans plusieurs directions : insertion professionnelle des étudiants, conférences, propositions de stages etc. La licence *Economie-gestion* propose plusieurs conventions et partenariats avec des lycées (passerelles entre BTS/IUT et L3 ou réorientation de la L1 vers les BTS/IUT) et l'Institut Supérieur de comptabilité Audit et Finance (ISCAF) de Casablanca (délocalisation de la formation). Au niveau régional, la licence *Economie - gestion* de l'Université de Bordeaux apparaît très complémentaire de celle proposée par la Toulouse School of Economics. Elle se positionne comme étant plus professionnalisante.

La licence est pilotée par un professeur d'université (PU) en économie, doyen de la faculté, et d'un directeur des études. Chacun des huit parcours a également un responsable. L'équipe est composée de 63 enseignants et de 12 intervenants issus du monde professionnel, ce qui pourrait être renforcé pour développer la professionnalisation du cursus. L'équipe est variée au niveau des statuts (professeur, maître de conférences, enseignant du second degré, intervenant en situation professionnelle) et des champs disciplinaires (sections économie et gestion, mais aussi droit privé, droit public, histoire du droit, langues, sociologie, mathématiques appliquées et informatique). Le dossier ne fournit pas d'éléments concernant la part des intervenants vacataires. La formation est coordonnée avec pertinence en fonction des champs d'enseignement, ainsi plusieurs équipes ont été formées : une équipe en charge des enseignements de techniques quantitatives, une de linguistes afin de garantir le caractère progressif du niveau des enseignements entre la L1 et la L2 puis la L3. La licence *Economie-gestion* bénéficie aussi du service d'aide à l'orientation et à l'insertion professionnelle qui prend en charge des enseignements de professionnalisation et de l'Ecole supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) qui est investie par le biais d'enseignements de préprofessionnalisation aux métiers de l'enseignement en Licence. Chaque année d'étude a un conseil de perfectionnement.

La licence *Economie - gestion* est très attractive. Elle atteint le maximum de ses capacités, notamment en termes de locaux, même si ses capacités d'accueil Admission Post-Bac ne sont pas limitées. L'enjeu est aujourd'hui de stabiliser les effectifs qui sont en augmentation depuis les années 2000. Elle compte actuellement presque 800 étudiants en première année (pour 386 étudiants en 2006), et 460 en deuxième année. Elle doit son attractivité à différents facteurs : une notoriété liée à la précédente évaluation, la réussite des étudiants à différents concours, une bonne lisibilité locale. En L3, les effectifs sont déclarés répartis de manière équilibrée entre les huit parcours mais rien n'est indiqué sur la clé de répartition entre ces parcours.

Sur les chiffres disponibles (uniquement 2011-2012), le taux de réussite est plutôt faible en L1 mais il augmente sur les trois années : en L1 il est de 45 % (pour 87 % de présents aux examens), il est de 62 % en L2 (pour 98 % de présents aux examens) et de 89 % en L3 (pour 98 % de présents aux examens). Il serait intéressant de disposer de chiffres de la ventilation du taux d'échec par origine de Bac des étudiants, notamment car il est question de diminuer la part des bacs professionnels, mais aucun chiffre n'est fourni. En L3, les effectifs ne subissent en revanche qu'une faible baisse par rapport à la L2 (378, 447 et 439 pour les 3 années considérées). La lutte contre l'échec en L1 repose sur différents leviers : l'existence d'un enseignant référent qui entretient un dialogue régulier avec l'étudiant (mais dont on ne connaît pas le rôle exact), du tutorat disciplinaire pour les étudiants en rattrapage et le fait d'informer les étudiants sur les débouchés, de manière à donner du sens à leur parcours. Il n'y a pas d'élément chiffré permettant d'en étudier l'impact, mais il semble que cela demeure insuffisant. C'est au travers de la réorientation vers des formations courtes plus adaptées à certains étudiants que la formation projette d'améliorer le taux de réussite. Le dossier ne mentionne cependant pas quel est le moyen d'identifier ce public.

Quatre-vingt pourcents des étudiants intègrent ensuite des premières années de master (M1) d'économie ou de gestion ou des écoles de commerce. Les autres intègrent le marché du travail à des postes de niveau intermédiaire, mais il n'y a pas d'éléments précis sur cette insertion. On regrette l'absence d'information sur le taux de passage de la L3 aux M1 de l'université.

L'orientation des étudiants entre les différents parcours de L3 est organisée (critères principaux : insertion en master, taux de réussite). Pour accompagner l'orientation entre la L2 et la L3, le dossier mentionne des outils d'orientation, notamment un guide méthodologique, dont on regrette l'absence de présentation. La présentation des métiers de l'économie et de la gestion est aussi un vecteur d'orientation. Entre la L3 et le M1, les étudiants disposent d'une application informatique leur permettant de tester l'adéquation entre leurs compétences et les prérequis en M1, dont on regrette de ne pas connaître le principe. Les masters sont également présentés aux étudiants de L2. Le parcours *Economie de la firme* permet par ailleurs à des DUT et BTS d'intégrer la licence *Economie-gestion*, tandis qu'un partenariat avec deux lycées permet aux étudiants de la licence en difficulté de se réorienter vers des BTS.

Éléments spécifiques de la mention

| | |
|---|---|
| <p>Place de la recherche</p> | <p>Des cours d'ouverture en L3 sensibilisent à la recherche, notamment aux compétences développées dans les laboratoires associés à la faculté (GREThA, LAREFI, IRGO). Des cours de méthodologie sont dispensés par le personnel de la Bibliothèque Universitaire. Des chercheurs conduisent des études de simulation auprès des étudiants de la licence en théorie des jeux et en économie expérimentale, ce qui peut les sensibiliser à la recherche.</p> |
| <p>Place de la professionnalisation</p> | <p>80 % des étudiants de la licence poursuivent leurs études après la L3. Ils bénéficient toutefois d'informations qui leur permettent d'identifier les débouchés possibles à la sortie de la licence. La rencontre avec des professionnels est favorisée par le biais des conférences « acteurs et enjeux ». Le Club des Entreprises partenaires permet également de favoriser ces échanges. Les intervenants issus du monde économique enseignent principalement en troisième année pour faire profiter de leur expertise.</p> <p>En particulier au niveau L3, différents cours favorisent le développement de compétences transversales à visée professionnelle (études de cas, gestion de projets, modules entrepreneuriat, etc.). Mais cette professionnalisation est hétérogène en fonction des parcours de L3 : la simulation de gestion de 30 heures n'existe pas au sein de trois parcours sur les huit de L3. En effet, il n'y a pas de simulation dans les parcours <i>Economie de la firme</i>, <i>Stratégies et décisions économiques</i> et <i>Economie et société</i>. Une réflexion est menée sur l'évolution des métiers afin d'adapter la formation à leur évolution. Les étudiants bénéficient de certifications C2i et AMF.</p> |
| <p>Place des projets et stages</p> | <p>Un stage de développement des compétences acquises de deux mois minimum est obligatoire au semestre 6. Il est évalué par un rapport écrit. Mais ce stage n'apparaît pas pour tous les parcours de L3 : en effet, il est mentionné en UE 6.4 au sein du parcours CCA, en UE 6.4. au sein du parcours <i>Sciences commerciales</i>, en U.E. 6.6 au sein du parcours <i>Informatique de gestion</i> mais il n'existe pas au sein des cinq autres parcours de la L3.</p> <p>Il est également possible de faire un stage facultatif de découverte de 10 jours minimum au semestre 4.</p> <p>Le suivi de la période de stage n'a pas lieu faute de moyens pour le réaliser. Les étudiants bénéficient des services de l'orientation et de l'insertion professionnelle pour trouver un stage et du Vademecum disponible sur le site internet.</p> |
| <p>Place de l'international</p> | <p>S'il n'y a pas de séjour à l'étranger obligatoire ou de fortes mobilités internationales, il y a des partenariats qui permettent des parcours à l'international (ISCAF Casablanca pour le parcours CCA délocalisé, Université de Naples pour le parcours L3 <i>Sciences du management</i>).</p> <p>Le parcours <i>European economics and policy</i> exige un très haut niveau d'anglais économique puisque de nombreux cours ont lieu en anglais (environ 200 heures au cinquième semestre et 205 heures au sixième semestre). Le dossier ne fournit pas d'informations sur le nombre d'étudiants concernés, ce qui ne permet pas de connaître réellement la situation de la mobilité internationale des étudiants.</p> |
| <p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p> | <p>La formation est attractive. Les effectifs de L1 ont fortement augmenté ces dernières années. Les actions de communication sont traditionnelles (Web, presse, plaquettes salons, etc.), avec des nombreuses actions en direction des lycées et une visite du site par les lycéens.</p> |

| | |
|---|--|
| | <p>L'aide à la réussite s'appuie sur des référents en L1, sur un tutorat dans les matières fondamentales en L1 et L2, un tutorat pour les étudiants en rattrapage et l'existence de l'accompagnement au projet de l'étudiant.</p> <p>Des passerelles existent vers la licence AES et la licence <i>Droit</i> entre le S1 et le S2 ou encore vers le DUT <i>Techniques de commercialisation</i> et des BTS (coopération avec deux lycées). Un dispositif particulier permet d'intégrer les étudiants en situation de handicap (tiers temps- 25 handicapés en 2013-2014) avec appui d'une secrétaire, pour les sportifs de haut niveau (tutorat et aménagement de l'emploi du temps - 43 sportifs en 2013-2004) et pour les salariés (validation de l'UE de professionnalisation en L2 sur rapport d'activité). Au-delà de ces dispositifs, le dossier ne mentionne pas le nombre d'étudiants concernés.</p> |
| <p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p> | <p>Il n'y a pas de pédagogie innovante spécifique et pas d'enseignement à distance. La plateforme Moodle est utilisée pour diffuser des informations, des cours et des exercices (50 à 75 % des cours accessibles en ligne, avec des exercices). Des contrôles de connaissance sont également réalisés en ligne (dispositif Voltaire et pour les langues).</p> |
| <p>Evaluation des étudiants</p> | <p>Les modalités de contrôle sont connues des étudiants et définies en équipe pédagogique. Elles sont conformes à celles communément rencontrées en licence : compensation des matières au sein des UE, entre les UE d'un même semestre, entre les deux semestres d'une même année.</p> |
| <p>Suivi de l'acquisition des compétences</p> | <p>Outre le supplément au diplôme, le dossier mentionne l'utilisation d'un portefeuille de compétences. Il y a le projet de création d'un livret étudiant.</p> |
| <p>Suivi des diplômés</p> | <p>Le dossier n'indique pas d'éléments spécifiques à cette question. Les annexes fournissent les données récoltées par l'université.</p> |
| <p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p> | <p>Le conseil de perfectionnement existe et il est actif (deux réunions par an avec relevés de conclusions). Il est assez vaste, composé de l'ensemble de l'équipe pédagogique et des élus des groupes de TD. Il n'y a pas de représentants professionnels extérieurs autres que les intervenants issus des milieux professionnels. Il existe également une instance de pilotage de la formation, appelée « bureau », qui coordonne la réflexion sur l'offre de formation et son évolution. Elle est coordonnée par le directeur de l'UFR et se réunit une fois par mois, avec un compte rendu du directeur des études.</p> <p>L'évaluation des enseignements est effectuée au niveau de l'établissement. Les résultats sont étudiés par l'équipe pédagogique lors des conseils de perfectionnement et avec les réunions de délégués de TD. Le dossier souligne les difficultés à mettre en œuvre les remarques des étudiants faute de moyens.</p> |

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Une formation attractive dont les effectifs sont en augmentation avec une bonne notoriété.
- Une maquette claire, lisible qui correspond bien aux objectifs d'une licence avec une diversité de choix dans les parcours possibles au niveau de la L3.
- De fortes complémentarités et synergies entre les cours d'économie et de gestion, systématiquement associées dans les UE en L1 et L2.
- Une spécialisation et une professionnalisation progressive (socle entièrement commun en L1 et L2 puis huit parcours en L3).
- Un encadrement actif.

Points faibles :

- Un fort taux d'échec en L1.
- Une professionnalisation très variable en fonction des parcours de L3 (pas de stage obligatoire dans cinq parcours sur huit).
- Le nombre d'intervenants issus du monde professionnel qui reste faible.
- Le dossier manquant d'informations et ne permettant pas d'évaluer l'impact des dispositifs d'aide à la réussite et la réorientation.

Conclusions :

La licence *Economie - gestion* est une formation attractive qui développe plusieurs parcours intéressants et variés. C'est une formation cohérente, bien construite, avec une progressivité du contenu académique et de la professionnalisation. Si l'attractivité est bonne, le taux d'échec en L1 reste important et mériterait d'être réduit (notamment par l'amélioration de la réorientation vers les formations courtes). Si la professionnalisation est assurée par les parcours, elle reste variable d'un parcours à l'autre, ce qui devrait conduire à homogénéiser le dispositif. Il existe différentes passerelles et possibilités de réorientations à tous les niveaux qu'il est nécessaire d'éclairer et de renforcer pour lutter contre le taux d'échec.

Observations de l'établissement

L'établissement n'a pas formulé d'observation.